

Une dynamique de la petite agriculture d'autosubsistance en Podlasie polonaise : un anachronisme dans l'Union européenne ?

Pascal CHEVALIER,
Marc DEDEIRE
Université Paul Valéry Montpellier
UMR ART-Dev

Résumé

A l'ancienne opposition entre secteur socialisé (fermes d'état et coopératives) et agriculture individuelle en Pologne, s'est progressivement substitué, après 1989, le clivage entre une agriculture de type sociétaire capitalisée, en partie héritière des grandes exploitations collectives et une agriculture de statut familial. Alors que la première est formée majoritairement de grandes exploitations **faiblement « chargées » en actifs** agricoles (moins de 2 pour 100 ha. de SAU), la structure de la seconde est plus hétérogène. On y côtoie aussi bien de grandes structures familiales, orientées vers des systèmes de productions intensifs et spécialisés, que des petites unités tournées vers l'élevage extensif et la polyculture. Si les premières ont largement bénéficié du soutien de la PAC et se sont **accomplies dans le cadre du marché**, les secondes s'en sont progressivement écartées et se sont repliées vers une production vivrière. C'est de cette forme d'agriculture qu'il est question dans ce texte. A partir d'un travail de terrain mené dans les franges orientales du pays, notamment en Podlasie, le papier s'interroge sur les mécanismes explicatifs du maintien d'une agriculture semi-vivrière dans un pays où les politiques structurelles et la PAC avaient pour objectif de les faire disparaître.

Mots clés : Agriculture familiale, agriculture semi-vivrière, rural, Pologne, Podlasie

Introduction

Par rapport aux pays voisins, la Pologne fait figure d'exception dans une Europe centrale bousculée par le changement brutal du système politique et économique après 1989¹. Contrairement à la quasi-totalité des anciens pays socialistes - qui a connu un important processus de collectivisation des terres et de l'outil de production - la Pologne, par son histoire agraire, a bousculé le dessein d'un régime politique pourtant acquis à la collectivisation. Composée historiquement d'une petite paysannerie profondément hostile à l'idéologie communiste, elle n'a pu mettre en œuvre que très partiellement sa politique de

¹ Bazin G., Bourdeau-Lepage L. (2011), « L'agriculture dans les pays d'Europe centrale et orientale. Continuité et adaptation », *Économie rurale* 325-326 septembre-décembre: <http://economierurale.revues.org/index3214.html>.

collectivisation.

A la veille de l'éclatement du système politique communiste de 1989, l'importance relative du secteur étatique (18,5 % de la superficie agricole utile et 22% de l'emploi agricole) et celle du secteur coopératif (3,7 % de la superficie agricole utile et 6% de l'emploi agricole) reste finalement mineure par rapport à un secteur agricole privé qui a largement survécu aux politiques de collectivisation². Composé majoritairement de petites exploitations familiales de taille très modeste et fortement « chargées » en actifs, il détient alors plus de 76,2 % de la SAU et représente plus de 70% des actifs agricoles du pays. Ainsi, la Pologne a pu faire l'économie d'une décollectivisation de grande ampleur³.

A l'ancienne opposition entre secteur socialisé (fermes d'état et coopératives) et agriculture individuelle, s'est alors progressivement substitué le clivage entre une agriculture de type sociétaire capitalisée, en partie héritière des grandes exploitations collectives et une agriculture de statut familial. Alors que la première, qui représente à peine aujourd'hui 8% de la SAU totale du pays, est formée majoritairement de grandes exploitations (plus de 500 ha. en moyenne) **faiblement « chargées » en actifs** agricoles⁴ (moins de 2 pour 100 ha. de SAU), la structure de la seconde est plus hétérogène. On y côtoie aussi bien de grandes structures familiales, orientées vers des systèmes de productions intensifs et spécialisés, que des petites unités tournées vers l'élevage extensif et la polyculture. Si les premières ont largement bénéficié du soutien de la PAC et se sont **accomplies dans le cadre du marché**, les secondes s'en sont progressivement écartées et se sont repliées vers une production vivrière⁵. C'est de cette forme d'agriculture qu'il est question dans ce texte. Particulièrement présente dans les franges nord-orientales du pays **et notamment en Podlasie prise comme exemple dans ce chapitre**, elle y côtoie des grandes exploitations familiales modernisées. Mais finalement, que sait-on d'elle si ce n'est qu'elle constitue un anachronisme dans une Europe centrale agricole en quête de nouveaux marchés économiques ? Comment expliquer la survivance de sa frange la plus fragile dans un pays où les politiques structurelles avaient justement pour objectif de la faire disparaître au bénéfice d'une agriculture marchande portée par les sociétés agroindustrielles ou les grandes exploitations familiales⁶? Est-elle le résultat de l'échec des transformations structurelles du monde rural, ou celui de la crise économique reversant les populations sans emploi vers une activité agricole de repli ? Est-ce au contraire le résultat de stratégies familiales d'adaptation aux contextes socioéconomiques contemporains (pluriactivité, double activité, etc.) ?

² Bański J. (2006), *Geografia Polskiej wsi* [Géographie de la campagne polonaise], Polskie Wydawnictwo Ekonomiczne, Varsovie, 2006, 218 p.

³ Halamska M. (1994) « Les Paysans polonais dans le processus de transition », in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XCVI, janvier-juin 1994, p. 33-56.

⁴ Halamska M., Maurel M.C. (1996) « L'Agriculture polonaise et la question de l'intégration européenne : regards croisés », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n° 4, 1996, p. 45-78.

⁵ Maurel M.C., Halamska M., Lamarche H. (2003), *Le Repli paysan. Trajectoires de l'après communisme en Pologne*, L'Harmattan, Paris, 252 p.

⁶ Halamska M. (1995), « La Difficile Reconversion de l'agriculture étatique en Pologne », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n° 3, 1995, p. 91-118.

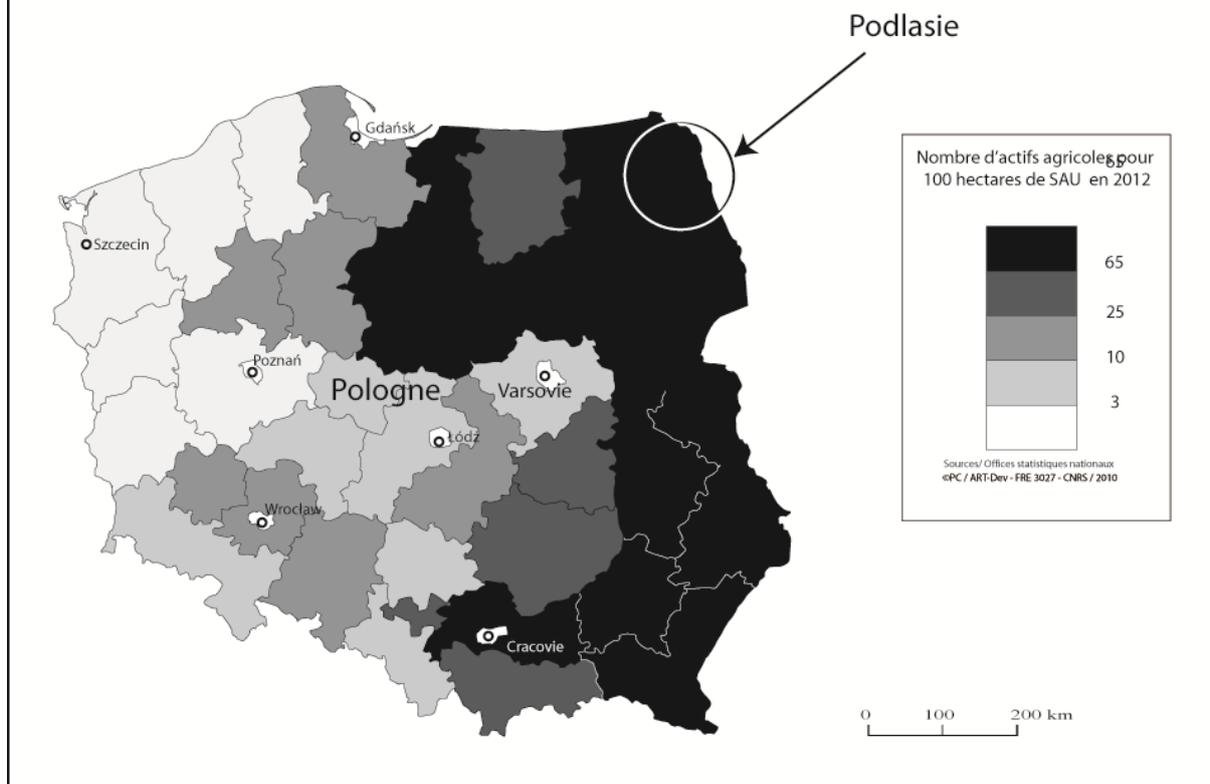
1. Définir la petite agriculture semi-vivrière en Podlasi : des contours statistiques flous

Définir l'agriculture familiale en Pologne, et de surcroît celle écartée du marché, n'est pas chose aisée. En effet, les statistiques ignorent en grande partie cette frange des exploitations. Officiellement, si l'Etat polonais reconnaît comme agriculteur celui qui exploite au moins 1 ha., tous ceux qui s'inscrivent dans une logique d'autoconsommation ne cotisent pas nécessairement au fond de sécurité sociale agricole et, de fait, n'ont légalement aucun statut professionnel. De plus, qui travaille sur ces exploitations ? Les membres de la famille du chef de l'exploitation, ses enfants, ses parents ? La aussi, les données issues des recensements de population ne permettent pas non plus de juger de la réalité de l'emploi mais simplement d'évaluer la population familiale agricole, c'est-à-dire vivant sur les exploitations selon qu'elle participe à l'activité productive ou qu'elle exerce une activité en dehors de l'exploitation, ou qu'elle associe les deux formes d'activité.

- *Une réalité de la petite agriculture semi-vivrière en Podlasie*

L'image de la paysannerie polonaise, nombreuse et figée dans son archaïsme, fait toujours figure de stéréotype en Europe. Avec près de 13 millions d'habitants, les campagnes polonaises restent les plus densément peuplées des pays de l'Union européenne. Alors que 4 millions d'actifs y travaillent toujours dans le secteur agricole, la superficie moyenne des exploitations familiales dépasse à peine 8 hectares. Elle est parfois inférieure à 3ha comme dans l'est du pays (**figure 1**).

Taille moyenne des exploitations familiales en 2012



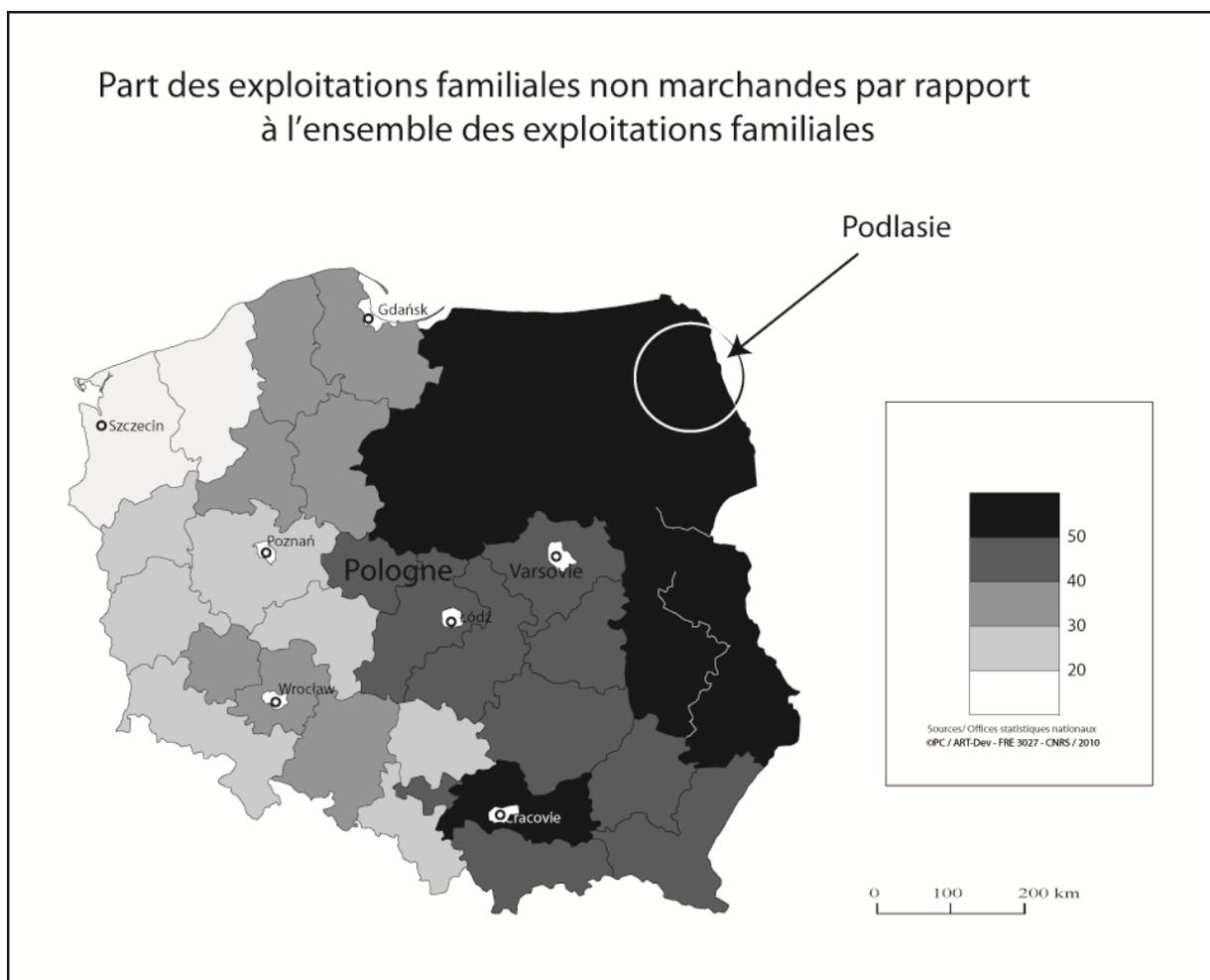
Le recensement de 2012 comptabilise 1 951 000 exploitations familiales (soit 89% des structures agricoles du pays) et un peu moins de 150 000 entreprises sociétaires. **En Podlasie**, ce rapport entre AF et agriculture sociétaire est encore plus favorable à la première catégorie qui représente plus de 95% des unités d'exploitation. Cette situation régionale révèle la persistance d'une lourde masse paysanne qui représente encore aujourd'hui plus de **45% des actifs ruraux totaux**. Si, comme ailleurs en Pologne, les réformes mises en œuvre dans le cadre des programmes de préadhésion à l'UE (SAPARD⁷, PHARE⁸) et la PAC devaient aboutir à terme à une concentration structurelle des exploitations et une "normalisation" sur le modèle ouest européen, les données statistiques témoignent d'un maintien, voire d'un alourdissement de la charge de bras participant à

⁷ SAPARD: Special Accession Program for Agriculture and Rural Development. Ce programme de préadhésion avait pour objectif de résoudre les problèmes prioritaires liés à l'adaptation à long terme des économies rurales des pays candidats et de faciliter la mise en œuvre par ceux-ci de l'acquis communautaire en mettant l'accent sur la Politique Agricole Commune.

⁸ PHARE : Pologne-Hongrie Aide à la Reconstruction Economique. Ce programme d'aide communautaire aux pays d'Europe centrale et orientale (PHARE) constituait le principal instrument financier de la stratégie de préadhésion pour ces Etats candidats à l'adhésion à l'Union européenne. Depuis 1994, les missions du programme PHARE ont été adaptées aux priorités et aux besoins de chaque PECO. Il poursuivait essentiellement deux priorités : le renforcement des institutions et des administrations et le financement des investissements.

l'agriculture familiale⁹. Ainsi, même 20 ans après le changement de système politique, la décruce paysanne tant espérée par les politiques publiques semble toujours se faire attendre en Podlasie.

Mais s'il est une problématique qui s'est accentuée depuis une dizaine d'années, c'est bien le renforcement du clivage entre les deux types d'agricultures familiales: celle qui a pu et su se moderniser et s'intégrer au marché *via* les exigences imposées par la PAC; et celle qui s'est repliée vers la satisfaction des besoins de consommation des familles. C'est peut-être là la plus grosse césure qui ne s'est pas refermée, et même qui s'est accentuée depuis le changement de système. Le dernier recensement estime que plus de 45% des exploitations familiales polonaises sont aujourd'hui effectivement écartées du marché (partiellement ou totalement), soit 8% de plus qu'il y a 5 ans et 19% de plus qu'il y a 20.



Comme dans une large frange orientale de la Pologne, c'est en Podlasie que ce taux d'unités retirées du marché est le plus important du pays. Il y dépasse 70% des exploitations familiales (**figure n°2**). C'est d'ailleurs dans cette région relativement pauvre de la Pologne¹⁰

⁹ BAZIN G. (2007), « Politique agricole à l'Est ; Premiers résultats », *Le courrier des pays de l'Est*, n° 1063, p. 4-11.

¹⁰ Gorzelak G. (1998), *Regional and Local Potential for Transformation in Poland*, Euroreg, Varsovie, 186 p.

que la petite agriculture de semi-subsistance forme le plus gros des bataillons de l'agriculture familiale nationale. De taille très modeste, ces exploitations ne dépassent pas 1ha. Aux confins orientaux du pays, elles sont en partie les héritières directes d'une petite paysannerie qui a survécu au communisme, mais qui s'est, durant toute cette période, éloignée de tout processus de modernisation. Elles seraient environ 188 000 (sur les 235 000 exploitations que compte officiellement la région), mais, compte tenu très souvent de leur caractère « informel », ces chiffres semblent minorer une situation particulièrement dramatique.

En matière d'emprise foncière, elles utiliseraient plus de 70% de la SAU totale de la région, contre seulement 25% pour les exploitations familiale « marchandes » et 15% pour les grandes exploitations sociétaires capitalisées. Paradoxalement, leur part dans la SAU régionale, qui poursuit lentement sa décroissance dans une grande partie occidentale du pays (là où la collectivisation plus massive avait en partie fait disparaître les petites unités privées), se maintient à un taux élevé. Elle a même légèrement augmenté depuis 2004 (+0,8% par an) alors que les réformes mises en œuvre par le gouvernement polonais (incitation à la vente des terres et à la concentration foncière, au départ à la retraite anticipée des chefs d'exploitation à partir de 55 ans) et les incitations de la PAC tentent justement de l'endiguer¹¹. Cette dynamique structurelle, empêchant le processus d'élargissement foncier des autres exploitations potentiellement économiquement rentables, est d'ailleurs l'un des facteurs de la situation de blocage dans laquelle s'est enferrée l'agriculture polonaise.

- *Les causes du maintien de l'agriculture semi-vivrière en Podlasie sont à chercher dans l'histoire récente du pays et de la région*

Pour comprendre le maintien (voire le renforcement) de la petite agriculture semi-vivrière en Podlasie polonaise, il faut prêter une attention particulière aux différents temps forts des changements qui se sont opérés dans un passé plus ou moins lointain. Contrairement aux autres pays communistes, la Pologne, et de surcroît cette région peuplée d'une toute petite paysannerie depuis le milieu de 19ème, a suivi une autre voie de modernisation de son agriculture dans le cadre du système collectiviste. Restés majoritairement propriétaires de leurs terres et de leurs moyens de production, ces paysans avaient dû accepter l'intégration d'un mode semi-dirigiste à l'économie administrée. La mise sous tutelle de leurs exploitations a eu pour effet de déformer leurs logiques productives en les contraignant à se reproduire à l'identique. De manière très subtile, le fonctionnement « symbiotique » (Maurel et al., 2003) entre une agriculture collectivisée, difficilement mise en place dans cette région hostile au pouvoir communiste, et cette petite agriculture familiale traditionnelle, moins chahutée qu'ailleurs en Europe centrale par le pouvoir en place, a conduit vers une forme de *dépaysannisation* progressive et lente. La perte du sens du risque

¹¹ Darrot C., Bazin G., Mouchet Ch. (2009), « Premiers effets de la nouvelle politique des préretraites agricoles en Pologne », *Économie rurale* 313-314

inhérent au marché en a été l'un des signes les plus marquants. Paradoxalement, ces exploitations individuelles ont été protégées par l'économie planifiée qui, à l'inverse des pays occidentaux, leur a évité l'impitoyable sélection par les forces du marché. Revêtant essentiellement une fonction sociale, elles ont surtout permis d'atténuer les crises alimentaires successives liées aux imperfections du système planifié de production. Elles ont également permis à des milliers de ruraux exclus des combinats industriels et des grandes exploitations collectives de satisfaire leurs besoins alimentaires de base. Mais s'ils sont parvenus à déjouer le projet collectiviste, les petits producteurs privés ont dû payer le prix fort, celui d'une modernisation bloquée pendant près de 50 ans. Cette situation de « blocage » a fortement pesé d'une certaine manière sur le devenir de ces agricultures familiales archaïques et sur leur faible capacité de transformation au cours des décennies 1990 et 2000.

Dès le changement de régime politique, le poids « historique » de cette agriculture semi-vivrière va être renforcé par le démantèlement des grandes exploitations collectivistes (fortement bousculées par la libéralisation des marchés). Celles-ci, qui géraient également la plupart des autres activités rurales (services à la population, commerces) sont alors marquées par une faible productivité du travail et de maigres rendements dans une région à la rente naturelle médiocre. Pourvoyeuses d'un nombre d'emplois salariés resté très élevé malgré les efforts d'industrialisation de l'économie régionale, elles mettent en œuvre, dès 1990, d'importantes réformes structurelles qui visent à réduire drastiquement leur potentiel humain. Procédant à un *délestage* de leur main-d'œuvre et, en l'absence d'autres activités rurales susceptibles de prendre le relais, elles commencent à alimenter le chômage rural avec pour corollaire la précarité des personnes les moins aptes à la conversion. Malgré ces importantes réformes imposées par la libéralisation des marchés, plus de 85% d'entre elles ne survivront pas et devront céder leur principal outil de production, leur capital foncier. L'appropriation individuelle des terres qui s'en suit, favorisée par les politiques de redistribution foncière, impulse alors une tendance à la déconcentration du mode d'exploitation des terres. La restitution des terres aux anciens propriétaires, souvent devenus des citadins sans liens directs avec l'agriculture, mais plus encore la redistribution aux anciens ouvriers agricoles et plus largement aux ruraux, vont dès lors accélérer le démembrement des quelques exploitations collectives régionales. Par la suite, l'insécurité économique du pays poussant une grande partie de ces nouveaux propriétaires à s'installer sur la part foncière leur ayant été attribuée plutôt que de la louer aux exploitations familiales déjà en place, consolide très rapidement et durablement le repli sur le lopin individuel et le renforcement de l'agriculture semi-vivrière.

A ce chômage d'origine agricole qui favorise le repli vers l'agriculture semi-vivrière vient s'ajouter celui d'origine industrielle. Durant la période socialiste, les actions des gouvernements successifs en faveur du développement industriel des campagnes de Podlasie, se sont traduites par une dynamique de petites unités de production de sous-traitance de grands combinats urbains. Très souvent localisées au cœur même des coopératives agricoles qui utilisaient le surplus de main-d'œuvre rurale, l'emploi y était peu

qualifié et surtout bon marché. Après le changement de système, ce sont ces petites unités de production, devenues marginales pour les grands groupes industriels nationaux ou internationaux, qui sont les premières affectées par la restructuration du secteur industriel. Une très large majorité d'entre elles disparaissent simplement, laissant sur place une population ouvrière sans emploi, très vite rejointe, dans la précarité, par d'anciens « migrants alternants », des salariés d'origine rurale, licenciés des entreprises urbaines en difficulté mais ayant gardé une domiciliation dans les campagnes périphériques des villes. Sans emploi, ils se replient alors eux aussi dans leurs villages d'origine (sur leur « part foncière ») vers l'agriculture de subsistance, seul palliatif à la précarisation.

2. De faibles capitaux mobilisés par une agriculture "marginalisée"

La Podlasie compte un peu plus de trois ruraux pour un urbain. Ce rapport, un des plus élevés en Europe (avec la partie orientale de la Roumanie), est comparable à celui qui existait durant la période communiste. Avec un déclin démographique relativement faible (-0.2% par an) malgré une situation très dégradée du niveau de l'emploi et un vieillissement accru de la population (plus de 50% à plus de 70 ans), il s'agit d'une des régions les plus pauvres d'Europe. Le PIB par habitant y est inférieur à 70% de la moyenne européenne. 235 000 exploitations familiales déclarées (dont 200 000 partiellement ou totalement écartées du marché) feraient vivre directement ou indirectement plus de 550 000 personnes, soit 49% de la population régionale. Entre stratégie de repli social vers les métiers de l'agriculture pour les personnes les plus fragiles, faible gestion collective des ressources (dont le foncier), taille relativement élevée du groupe familial vivant sur l'exploitation (en regard de la moyenne européenne) et forte "imbrication" entre les unités de production et le ménage, ces exploitations sont très éloignées de l'idéaltype occidental¹².

- Une agriculture surtout dotée en capital naturel : l'importance du patrimoine foncier dans la "stratégie de repli agricole"

Les exploitations semi-vivrières font en moyenne moins de 1 ha.. Elles fonctionnent exclusivement en faire valoir direct. Il s'agit soit de propriétaires âgés (plus de 50% ont au moins 70 ans), soit de très jeunes (32% ont moins de 25 ans). Pour les plus jeunes d'entre eux, ils ont connu au moins précédemment une période d'inactivité et se sont repliés sur les terres héritées de leur famille. La disposition de ce bien foncier est d'ailleurs très largement le point de départ du projet de repli vers l'agriculture. Ce foncier, qui revêt d'ailleurs souvent plus une valeur de patrimoine qu'une valeur d'usage, prend sens dans l'histoire complexe que les paysans ont entretenu avec le pouvoir, les puissances occupantes ou le régime communiste.

Les capitaux physique et financier de ces exploitations sont peu importants, et très rarement mutualisés ou externalisés. Le gouvernement polonais participe très peu à ces dotations

¹² Bański J. (2005), *Przestrzenny wymiar współczesnych procesów na wsi* [Dimension spatiale des processus sociaux à la campagne], Polska Akademia Nauk, IgiPZ, Varsovie, 149 p.

(équipements de base, infrastructures, etc.). Depuis la loi de 2014, il réserve d'ailleurs ses crédits, dans la juste lignée des directives de la PAC, aux exploitations marchandes les plus rentables qui sont inscrites dans des stratégies de regroupement et d'alliances avec l'agro-industrie.

Dans la grande majorité des situations, ces familles agricoles de Podlasie développent des systèmes de production caractéristiques de la vaste plaine sablonneuse et argileuse de cette partie orientale de l'Europe, marquée de surcroît par un climat froid et humide. L'arboriculture domestique et la culture de la pomme de terre occupent la majeure partie des superficies cultivées, combinées au chou et aux plantes fourragères. Les rendements sont très faibles, compte tenu du faible potentiel agronomique des sols saturés en eau. La culture y est essentiellement manuelle (ou recourant à une motorisation très légère) et même, fait relativement rare en Europe, souvent en traction animale. Le travail est exclusivement fourni par le groupe domestique. Il constitue souvent le principal coût de production. Le recours aux intrants, réservé aux quelques exploitations familiales modernisées, est très marginal; les semences sont très souvent auto produites et la vente des productions, lorsqu'elle existe, ne dépasse généralement pas 15% du produit brut annuel. L'élevage très extensif, en grande partie bovin, occupe également une place de choix dans ces petites exploitations marquées par la polyculture. Dès lors, avec la propriété de la terre, il constitue souvent le principal capital (voir le seul) des familles. Il est un des éléments de différenciation important entre les exploitations et constitue à la fois un lieu d'accumulation et de production.

- un capital humain essentiellement recentré sur l'exploitation pour les ménages plus jeunes

La taille du groupe familial vivant sur l'exploitation agricole semi-vivrière est en moyenne 8 fois supérieure à celle de l'agriculture « marchande ». On estime qu'en Podlasie une unité de ce type (d'environ 1 ha.) fait vivre en moyenne un noyau familial composé de quatre individus. Le nombre de personnes travaillant directement sur l'exploitation est lui aussi relativement important. Alors qu'il a été divisé par 6 depuis 2000 dans les exploitations familiales « marchandes », il est resté à un niveau très élevé (1.7 actif/ha.). Les politiques publiques et les réformes structurelles imposées par la PAC n'ont vraisemblablement pas réussi à le faire baisser ; bien au contraire, le contexte économique régional aujourd'hui dégradé, l'a même accentué (+3% depuis 2010).

Contrairement à l'Europe occidentale où l'augmentation de la productivité agricole s'est paradoxalement accompagnée d'une certaine généralisation de la pluriactivité, le capital humain de la petite agriculture familiale polonaise reste encore largement mobilisé sur l'exploitation. Si la pluriactivité (et même la double activité) était répandue durant la période communiste (et permettait d'ajuster l'emploi entre secteurs économiques), la crise brutale de l'industrie orientale polonaise au milieu des années 2000 et l'effondrement des activités dans les services à la population a fortement affaibli les opportunités d'emplois de complément pour les ménages agricoles. Alors qu'une exploitation semi-vivrière sur deux

s'inscrivait dans une telle logique pluriactive au début des années 1990, elles ne sont plus qu'une sur 10 en 2013.

Inversement à la situation la plus courante en Europe occidentale, ce sont surtout les exploitations dirigées par les agriculteurs les plus âgés qui s'inscrivent encore dans des stratégies pluriactives ou de double activité (cela concerne plus de 70% des plus de 50 ans). Cette situation, paradoxale en apparence, peut s'expliquer de deux manières. Tout d'abord, cette population dispose d'un capital physique supérieur aux jeunes ménages, notamment en matière d'équipement automobile. Elle est de fait plus mobile, et cette mobilité facilite son accession (même très partielle) au marché de l'emploi urbain environnant (accession d'ailleurs favorisée par l'amélioration des infrastructures routières). Ensuite, elle est socialement "plus intégrée" dans une société villageoise qu'elle n'a jamais réellement quittée. Elle jouit ainsi d'un positionnement plus favorable dans les réseaux d'interconnaissance et d'entraide locaux et accède, peut-être plus facilement que les "nouveaux agriculteurs", aux "petits emplois publics de complément" offerts ponctuellement par les administrations locales (distribution du courrier, entretien des espaces publics, etc.). Plus anecdotique, et lorsque son patrimoine immobilier le lui permet, elle commence à s'engager vers des actions agrotouristiques; mais la demande polonaise étant encore infime, les investissements en matière d'amélioration des infrastructures pour répondre aux standards de l'hébergement européen restent démesurés par rapport aux bénéfices potentiellement retirés. Néanmoins, si cette population la plus âgée vit désormais plus de ces petits emplois et surtout de ses faibles pensions de retraite versée par l'Etat (qui offrent en moyenne un complément financier qui peut atteindre 80% du revenu du ménage), elle se dit avant tout « paysanne ».

A l'inverse, pour les ménages les plus jeunes, la crise économique a accentué le fort recentrage des stratégies domestiques sur l'agriculture. Seul un jeune ménage sur dix est engagé dans une démarche de pluriactivité. Il s'agit majoritairement d'anciens salariés licenciés des entreprises urbaines en difficulté. Sans emploi ou perspectives d'emploi et dans l'impossibilité matérielle et financière de rester en ville, ils se sont alors repliés sur leur lopin de terre. Contrairement aux ménages agricoles anciennement installés qui cumulent revenus d'activité sur l'exploitation, revenus hors de l'exploitation et pensions de retraite, leur revenu est inférieur à 60% à celui de leurs aînés¹³. Faute de capitaux financiers suffisants, ils semblent avoir renoncé à tout projet d'élargissement foncier et de modernisation de l'appareil de production. Disposant d'un faible capital physique, notamment en matière d'équipement automobile, ils repoussent aussi toute stratégie de pluriactivité supposant, entre autre, une mobilité quotidienne vers les petits pôles urbains, seuls pourvoyeurs de quelques emplois salariés pour certains des membres du ménage.

Le niveau de formation de ces jeunes actifs agricoles est par contre généralement supérieur à celui de leurs aînés ; l'évolution du système éducatif et l'accession à la formation

¹³ Rosner A. (2012), « Źródła utrzymania ludności wiejskiej » [Sources de revenu de la population rurale], in *Chłop, rolnik, farmer?* [Paysan, agriculteur, farmer ?], Instytut Spraw Publicznych, Varsovie, p. 53-65.

professionnelle en est indéniablement la cause. Ceci dit, pour 9 agriculteurs sur 10, le type de qualification n'a aucun lien avec l'activité agricole. Certes, le gouvernement polonais propose des plans de formation pour les jeunes agriculteurs *via* les chambres d'agriculture et les directions régionales de l'agriculture dans les *voïvodies* ; mais ne cotisant pas aux différents fonds sociaux agricoles pour la grande majorité d'entre eux (près de 80%), ils n'y ont généralement pas accès. Finalement, même si l'Etat inscrit son action dans l'amélioration du capital humain (formation, renforcement des capacités, etc.), force est de constater que les dispositifs sont quasiment inaccessibles à une population en voie de marginalisation professionnelle et sociale.

- Une dotation en capital financier par l'apport migratoire qui s'amenuise

L'émigration d'une partie des individus du groupe familial a été fortement réduite avec la crise du milieu des années 2000. Si elle ne constitue plus aujourd'hui une stratégie prioritaire pour les familles agricoles les plus marginalisées, elle revêtait pourtant une importance capitale dans les premières années qui suivirent le changement de régime politique¹⁴. Les transferts de fonds des émigrés (essentiellement en provenance du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de l'Irlande, du Danemark et des Etats-Unis) faisaient partie intégrante des ressources du groupe familial pour la consommation, mais aussi pour l'investissement ou la diversification des activités économiques. En Podlasie en 1999, le capital financier de près d'une exploitation « non marchande » sur 5 dépendait en grande partie de l'émigration d'au moins un de ses membres et donc de dotations en capital humain.

Aujourd'hui, les statistiques régionales estiment que seule une exploitation « non marchande » sur 20 serait concernée par la question du transfert de fonds des émigrés. Il s'agirait exclusivement exploitations dirigées par des actifs relativement âgés dont l'un des membres de la famille aurait émigré il y a en moyenne plus de 15 ans. Ces statistiques disent également que, depuis, les conditions d'émigration se seraient fortement dégradées. Pour les migrations de longue durée vers l'Europe occidentale ou les Etats-Unis, les fonds nécessaires prélevés sur les revenus et le capital de l'exploitation agricole auraient doublé en 20 ans d'après un rapport du gouvernement polonais. Ils seraient devenus prohibitifs. Dans le même temps, le revenu moyen des exploitations semi-vivrières (revenus agricole et on agricole) aurait diminué d'un tiers, amenuisant d'autant la capacité d'émigration d'un des membres du ménage. Pourtant, une étude récente de la *Voïvodie* de Podlasie montre que les exploitations, composées d'au moins un émigré de la première vague (1990 à 2000) qui renvoie régulièrement des fonds, a pu minimiser les risques liées à l'exclusion du marché de sa famille. Ces exploitations, même si elles dégagent de faibles revenus, sont finalement celles qui s'en sortent le mieux (d'autant que ce sont souvent les mêmes qui s'inscrivent

¹⁴ Latruffe L. (2005), « Les exploitations agricoles polonaises à la veille de l'élargissement: efficacité des facteurs de production et structure financière », INRA Department of Economics, *Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales* 74, p. 5-25.

dans des stratégies de pluriactivité) et où la précarisation économique et sociale est la moins marquée.

- Un faible capital social ne permettant pas la connexion avec la société globale et le marché

Le capital social, entendu comme la somme des ressources liées à la possession d'un réseau durable de relations d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance, joue un rôle relativement "faible", du moins dans sa forme institutionnelle. S'il est souvent considéré comme l'un des moteurs des stratégies des familles cherchant une reconnaissance professionnelle, il influence finalement peu la transformation et la modernisation des petites exploitations semi-vivrières. Les exploitations sont faiblement intégrées à des réseaux locaux ou régionaux de producteurs (seule 1 sur 20), dominés par les exploitations familiales "modernisées" qui en "verrouillent l'accès". Très peu d'exploitants sont également membres de syndicats agricoles (moins de 1 sur 12). Cet isolement professionnel renvoie à la faible connexion de cette agriculture avec la société globale et ne facilite pas le dialogue avec les institutions nationales. Elle ne favorise pas non plus l'implication de ces agriculteurs dans les instances de gouvernance locale, régionale et nationale.

La loi d'orientation agricole polonaise de 2008 tendait pourtant à favoriser l'émergence de coopératives agricoles (coopératives d'achat et de production) pour faciliter les alliances contractualisées avec les partenaires agroindustriels, les grandes exploitations familiales et les exploitations sociétaires. Ces alliances devaient permettre à ces grandes structures de prendre le contrôle de la gestion de la production et de la commercialisation selon une logique de maximisation de la rentabilité commerciale, de performance et de minimisation des coûts de transaction. Parallèlement, ces partenariats "stratégiques" devaient permettre à l'agro-industrie et aux grandes exploitations (familiales et sociétaires capitalisées) de participer, au même type que l'Etat, à la dotation en capital physique (équipement en matériel agricole, achats de silos de stockage, etc.) et en capital humain (formations, etc.) des petites unités familiales polonaises. Pour faire face aux dures lois de la sélection par le marché, ces regroupements devaient renforcer le capital social d'une petite agriculture familiale « sapée par les héritages de l'époque communiste, aucunement compétitive et marginalisée » (Rapport pour le ministère de l'agriculture, n°12/ 2008).

Au début, l'ensemble des producteurs agricoles (marchands et non marchands) étaient simplement "invités" à se regrouper en coopérative ; mais très vite, les autorités ont tenté de les contraindre, notamment par la menace d'une suppression de leurs droits sociaux et d'accès au crédit. Au final, si 8 exploitations familiales « marchandes » sur 10 ont rejoint des regroupements coopératifs, elles sont à peine 1 sur 30 pour les « non-marchandes ». Malgré les fortes injonctions du gouvernement polonais, ces dernières ne se sont finalement pas intégrées à ses réseaux coopératifs dont les niveaux d'exigence (en matière de coût et de quantité de la production) ne sont pas tenables pour des exploitations à forte charge en main-d'œuvre et aux capacités de modernisation très limitées.

Pourtant, en janvier 2014, une nouvelle loi polonaise fait dorénavant du regroupement une nécessité pour l'obtention des droits sociaux et la reconnaissance de l'activité agricole. Dès lors, en Podlasie, c'est déjà plus de 25 000 petites exploitations familiales semi-vivrières qui viennent d'être radiées des registres nationaux agricoles. A l'image de la situation hongroise du début des années 2000, ces "petits paysans" polonais désormais destitués de leurs droits sociaux et de la reconnaissance de leur activité poursuivent leur inéluctable trajectoire de marginalisation. Les réseaux informels d'interconnaissance et d'entre-aide constituent finalement aujourd'hui la seule dotation en capital social qu'ils peuvent finalement mobiliser. Les ventes des productions, seuls revenus pour les trois quarts des petits exploitants qui ne bénéficient pas de pensions de retraite ou d'activités de compléments sont rares et circonscrites à "quelques" circuits courts dans lesquels l'interconnaissance apparaît plus déterminante que les relations commerciales contractuelles. Trois exploitants sur quatre ne commercialisent plus aucune de leur production et tous sont conscients que leur exploitation est gravement menacée.

Conclusion

Au terme de ce papier, deux traits spécifiques de l'agriculture familiale polonaise méritent de retenir l'attention : l'hétérogénéité structurelle qui selon des modalités diverses revêt la forme d'un dualisme agraire et l'écart encore important qui les sépare des structures des anciens pays membres. Dans ce pays, les exploitations familiales y forment un ensemble composite de micro-exploitations de subsistance et d'unités de production orientées vers le marché. Si les restructurations ont permis de réduire sensiblement l'emploi agricole dans le secteur marchand et d'adapter graduellement les systèmes de production au nouveau contexte, il en est autrement de la petite agriculture semi-vivrière, handicapée par une excessive fragmentation foncière et un suremploi agricole. Une grande majorité de ces exploitations s'est alors durablement écartée de la voie ouest-européenne de modernisation productiviste. Contrairement à ce qui était attendu après le changement de régime politique et l'intégration à l'U.E., cette agriculture n'est pas parvenue à opérer sa conversion moderniste vers un modèle agricole familial intensif comparable à celui qui s'est développé au sein des pays membres de l'Union européenne.

Cette agriculture semi-vivrière se fonde aujourd'hui exclusivement sur la mobilisation des **capitaux naturel et humain**, supplantant les faibles investissements physiques ou financiers. Alors que la terre, inscrite dans une stratégie de conservation patrimoniale, revêt une importance capitale dans le repli agricole, ce sont exclusivement les ressources humaines d'un groupe domestique recentré sur l'exploitation qui contribuent au produit. Le recours au capital social, considéré pourtant comme l'un des moteurs des stratégies des familles cherchant une reconnaissance professionnelle et une connexion avec la société globale, se limite, dans le meilleur des cas, à quelques réseaux d'entre-aide locaux. Il est dès lors logique que la production soit principalement destinée à la consommation familiale et, exceptionnellement, aux échanges non marchands. C'est avant tout une attitude de résignation qui l'emporte chez ces exploitants qui sont largement engagés sur une

trajectoire de marginalisation, d'exclusion économique et sociale et de conservation du patrimoine foncier (seul capital dont ils disposent).

Bibliographie

- Bański J. (2005), *Przestrzenny wymiar współczesnych procesów na wsi* [Dimension spatiale des processus sociaux à la campagne], Polska Akademia Nauk, IgiPZ, Varsovie, 149 p.
- Bański J. (2006), *Geografia Polskiej wsi* [Géographie de la campagne polonaise], Polskie Wydawnictwo Ekonomiczne, Varsovie, 2006, 218 p.
- BAZIN G. (2007), « Politique agricole à l'Est ; Premiers résultats », *Le courrier des pays de l'Est*, n° 1063, p. 4-11.
- Bazin G., Bourdeau-Lepage L. (2011), « L'agriculture dans les pays d'Europe centrale et orientale. Continuité et adaptation », *Économie rurale* 325-326 septembre-décembre: <http://economierurale.revues.org/index3214.html>.
- Darrot C., Bazin G., Mouchet Ch. (2009), « Premiers effets de la nouvelle politique des préretraites agricoles en Pologne », *Économie rurale* 313-314
- Gorzela G. (1998), *Regional and Local Potential for Transformation in Poland*, Euroreg, Varsovie, 186 p.
- Halamska M. (1994) « Les Paysans polonais dans le processus de transition », in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XCVI, janvier-juin 1994, p. 33-56.
- Halamska M. (1995), « La Difficile Reconversion de l'agriculture étatique en Pologne », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n° 3, 1995, p. 91-118.
- Halamska M., Maurel M.C. (1996) « L'Agriculture polonaise et la question de l'intégration européenne : regards croisés », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n° 4, 1996, p. 45-78.
- Latruffe L. (2005), « Les exploitations agricoles polonaises à la veille de l'élargissement: efficacité des facteurs de production et structure financière », INRA Department of Economics, *Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales* 74, p. 5-25.
- Maurel M.C., Halamska M., Lamarche H. (2003), *Le Repli paysan. Trajectoires de l'après communisme en Pologne*, L'Harmattan, Paris, 252 p.
- Rosner A. (2012), « Źródła utrzymania ludności wiejskiej » [Sources de revenu de la population rurale], in *Chłop, rolnik, farmer?* [Paysan, agriculteur, farmer ?], Instytut Spraw Publicznych, Varsovie, p. 53-65.